

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 21 (1880), p. 81-84

<[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1880\\_\\_21\\_\\_81\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__81_0)>

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques*  
<http://www.numdam.org/>

## IV.

### BIBLIOGRAPHIE.

*Le Bulletin de statistique du Ministère des travaux publics.*

Une décision ministérielle, du 14 janvier 1880, porte qu'il sera publié, par les soins de la Direction des cartes et plans (bureau de la statistique graphique), un bulletin du Ministère des travaux publics analogue à celui du Ministère des finances.

Ce bulletin ne doit pas être un organe de discussion ou de technologie, mais un recueil d'informations statistiques et législatives. Comme l'album de statistique graphique (créé par l'arrêté du 12 mars 1878), il est spécialement destiné au Parlement et fournira tous les mois, sous un petit format, les documents et les chiffres les plus récents qui se trouvent disséminés dans un grand nombre de publications françaises et étrangères et qui, eu égard à leurs conditions actuelles de périodicité, ne peuvent quelquefois paraître qu'avec d'assez longs retards.

Malgré le soin de n'admettre dans ce bulletin que des données authentiques, il se peut qu'à raison même de cette publicité plus rapide, qui est un besoin de l'époque, quelques chiffres n'aient qu'un caractère provisoire et soient susceptibles de révision. On devra donc continuer à chercher les chiffres définitifs dans ces publications importantes qui sont déjà en possession d'une légitime autorité et qui ne sauraient être supplées par un bulletin.

Quant à l'étranger, ce bulletin publiera de préférence les documents qui auront trait aux principales questions actuellement posées en matière de travaux publics.

Le bulletin paraît dans la première quinzaine de chaque mois; chaque numéro comprendra de quatre à cinq feuilles, et la publication formera deux volumes par an.

---

## V.

### NÉCROLOGIE.

Après Michel Chevalier qui fut son premier président, la Société de statistique vient de perdre, à quelques jours d'intervalle, deux autres de ses membres : MM. Lehir et Léonce de Lavergne.

M. Lehir, qui a été notre premier trésorier, s'est fait connaître par de nombreux travaux sur les assurances et notre journal lui doit plusieurs articles. Cet honorable savant est décédé à Paris, à l'âge de 73 ans, le 25 décembre 1879.

M. Léonce de Lavergne, qui naguère encore était notre président, est mort à Versailles, le 20 janvier 1880, dans sa 72<sup>e</sup> année. Nous ne pouvons mieux honorer sa mémoire qu'en reproduisant le discours prononcé sur sa tombe par notre éminent collègue, M. Levasseur, au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est le président.

MESSIEURS,

Depuis quelque temps, l'Académie a été cruellement éprouvée. Le dernier mois de l'année 1879 s'était ouvert par un deuil; le premier mois de la nouvelle année n'est pas terminé qu'un nouveau deuil nous réunit devant une tombe. Les places qu'occupaient si bien, avec des mérites divers, MM. L. Reybaud et Chevalier sont encore vides, et voici que la mort vient, une fois de plus, d'éclaircir nos rangs en nous enlevant Léonce de Lavergne.

Notre section d'économie politique, qui devait tant aux travaux du premier et qui comptait les deux autres parmi ses membres les plus illustres, s'est sentie particulièrement frappée par ces coups douloureux et répétés.

La perte de confrères qu'unissaient à nous de longues et intimes relations nous inspire des regrets personnels non moins profonds que celle d'un parent ou d'un vieil ami. Elle fait naître en même temps un sentiment général de tristesse lorsqu'on voit tomber et disparaître les uns après les autres tant d'hommes qui étaient l'honneur et la lumière de leur temps. Il semble que la société soit menacée d'être découronnée de ses grandeur et de perdre à jamais, avec ses chefs, sa direction morale.

C'est un usage pieux et salutaire, Messieurs, de rappeler ici, dans un suprême adieu, ce qu'ont été, dès leur jeune âge, les confrères que nous pleurons. Quand on voit quels pénibles et obscurs débuts beaucoup d'entre eux ont traversés, on comprend mieux le mérite qu'ils ont eu à s'élever par leurs efforts et l'on rend une plus entière justice à leur mémoire. On se rassure aussi sur l'avenir de la société, parce qu'on se plaît à penser que, dans la jeunesse présente, il doit y avoir, comme il y a eu dans la jeunesse passée, des talents encore obscurs, mais énergiques, qui luttent et qui perceront, et que la chaîne ne sera pas interrompue.

Gabriel-Louis-Léonce-Guilhaud de Lavergne est précisément un de ces hommes qui ont été les artisans de leur propre fortune et qui, ayant monté peu à peu du sein de la foule jusque dans les plus hauts rangs par le travail, par le talent, par le caractère, par les services rendus, sont dignes d'être proposés comme modèles à la jeunesse. Quelle que soit la carrière qu'ils aient suivie, de tels hommes sont la justification de notre société démocratique et ils en font la force.

Lavergne appartenait à la génération qui arrivait à l'âge d'homme au moment où la révolution de Juillet ouvrait à de jeunes talents de plus larges horizons. Né à Bergerac en 1809, il était, en 1830, établi avec sa famille à Toulouse, où il avait fait ses études et où il cherchait à vivre de son travail, guidé par une mère dont l'esprit distingué avait contribué à former le sien, et à laquelle il n'a cessé de rendre par son respect filial la tendre affection qu'elle lui prodiguait. L'espérance qu'il avait conçue de devenir, à vingt-deux ans, professeur de faculté, fut déçue et il dut chercher ses moyens d'existence dans le métier de libraire et dans la profession de journaliste; il dirigea le *Journal de Toulouse* et il écrivit dans l'*Union du*

*Midi.* Il n'y trouva pas la fortune et il eut alors bien des jours d'angoisse et de dé-  
couragement.

Du moins il sut conquérir l'estime de ses concitoyens. Il devint, dès 1830, membre de l'Académie de Toulouse, maître et mainteneur des jeux floraux ; il acquit, dans une grande cité, une autorité dont il était légitimement fier, et il y noua des amitiés précieuses auxquelles il est resté attaché pendant le reste de sa vie, entre autres, avec Léon Faucher qui, plus âgé que lui de quelques années, l'avait devancé à Paris, et avec Rémusat que les luttes électorales avaient amené à Tou-  
louse.

Mais, s'il aimait les grandes questions et les sortes études, il s'accommodaît mal des détails trop souvent stériles de la polémique journalière et il cherchait encore sa véritable voie, écrivant, à ses heures de loisir, tantôt des nouvelles ou des bal-  
lades qu'il ne dissimulait qu'à demi sous un pseudonyme, tantôt des morceaux d'histoire ou de philosophie qu'il lisait aux séances de l'Académie de Toulouse.

Paris l'attirait. Il vint s'y fixer vers 1838. Il y trouvait un théâtre plus vaste sur lequel son talent devait pouvoir se produire avec plus de liberté et de succès. Il entra, en effet, dans l'administration avec le ministère du 1<sup>er</sup> mars ; puis, bientôt il s'attacha à la fortune de M. Guizot, à laquelle il est demeuré étroitement uni jusqu'au dernier jour. Il avait déjà été accueilli par la *Revue des Deux-Mondes*, où il publia des études fort remarquées sur quelques-uns des personnages de la guerre civile en Espagne. Il en a été, jusqu'à la fin de sa vie, un des rédacteurs assidus. Il trempa son style dans cette collaboration et il y prit l'habitude d'une composition méthodique et d'une expression châtiée qui caractérisent sa manière dans tous ses écrits postérieurs. En même temps, il épousait une femme qui apportait à son foyer une grande aisance et un dévouement inaltérable, et il occupait, en 1846, un siège à la Chambre des députés. Il semblait que ses rêves d'ambition fussent réalisés.

Il n'était cependant pas encore entré dans la voie qui devait le conduire à sa vé-  
ritable place dans la renommée. Il y fut comme poussé par deux disgrâces du sort. Lorsque la révolution de 1848 eut renversé le gouvernement qu'il venait de servir, il ne crut pas devoir rester dans le poste qu'il occupait au ministère des affaires étrangères. Il chercha une autre position. Il la conquit au concours, et fut nommé professeur d'économie rurale à l'Institut agronomique de Versailles. La carrière lui fut une seconde fois fermée lorsque le coup d'État eut supprimé cette utile institu-  
tion que nous avons vue renaître tout récemment et qui s'est fait un honneur de compter Lavergne parmi ses maîtres, sans avoir le profit d'entendre ses leçons. Mais désormais Léonce de Lavergne était et il est resté économiste et agronome.

Outre l'expérience que lui avait donnée le professorat, il apportait dans ses nouvelles études d'économie rurale les fortes qualités de son esprit mûri par vingt ans de travail, l'art de concevoir et de composer un sujet et celui d'exprimer une pensée dans un style à la fois juste et mesuré qui n'excluait ni la finesse ni la couleur. Il a dit quelque part que l'abbé de Saint-Pierre, dont on ne lit plus et dont on ne lisait guère les ouvrages, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, portait « la peine de son dédain de l'art d'écrire ». Il s'est bien gardé de ce défaut et il a eu raison. L'écrivain qui n'a pas le respect de ses lecteurs ne mérite pas de se concilier lui-même la sympa-  
tie et le respect du public.

Ces qualités font le charme et la solidité des principaux ouvrages agronomiques de Lavergne : *l'Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, qui res-

tera son œuvre la plus achevée et la plus originale; *l'Agriculture et la Population, l'Économie rurale de la France depuis 1789*. Les prémisses de ces ouvrages avaient été données, dès 1853, à la *Revue des Deux-Mondes* et au *Journal des économistes*; les éditions successives qu'ils ont eues et les traductions qu'on en a faites en attestent le légitime et durable succès.

Il était devenu un des maîtres de l'économie rurale et un des membres les plus actifs de la Société d'agriculture, lorsque l'Académie des sciences morales et politiques l'appela à occuper le fauteuil que laissait vacant la mort prématurée d'un de ses plus anciens et de ses meilleurs amis, Léon Faucher. Vous avez vu, Messieurs, se développer encore son talent et s'affermir l'autorité qu'il avait acquise; car vous avez eu votre part des prémisses de ces œuvres qui n'étaient encore qu'ébauchées à l'époque où il prit rang parmi vous, et c'est pour les lectures de nos séances qu'il a écrit ses fines études sur *les Économistes français du XVIII<sup>e</sup> siècle et ses Assemblées provinciales en France*.

Vous avez aussi goûté le charme de sa conversation, fine et discrète; il causait bien et il aimait à causer.

Il s'était tenu, sous l'Empire, à l'écart d'une politique qu'il n'approuvait pas. Mais il n'a pas hésité à prendre une part active aux affaires après les événements de 1870; cet esprit, toujours modéré, répugnant à tout parti extrême et peu soucieux de la grande popularité, comprit, au moment décisif, quelles étaient désormais les destinées de la France et se prononça avec autant de décision que de patriotisme pour le gouvernement républicain.

La dernière période de sa vie a eu une trop courte durée. Quoiqu'il ne fut jamais devenu indifférent à la politique ou à la science, l'Académie, comme le Sénat, ont été privés de son commerce et de son concours plusieurs années avant l'heure fatale. De cruelles souffrances le tenaient cloué sur son fauteuil.

Il les a supportées avec courage. Mais elles ont alristé ses derniers temps, et, s'il a eu la résignation de se taire, ses amis, qui ne sont pas obligés à la même réserve, peuvent, devant son cercueil, laisser épancher leurs plaintes avec leur douleur. Il a eu deux tendres affections qui l'ont successivement entouré, celle de sa mère et celle de sa femme, et qui lui ont fait certainement goûter quelque bonheur. Mais il ne lui a pas été donné de posséder toutes les joies de la famille et, malgré ses triomphes, il n'a peut-être pas recueilli toutes les satisfactions que son mérite pouvait lui faire espérer.

Mais le bonheur qui dépend si peu de notre volonté et qui nous échappe si vite, est-il le véritable but de l'existence, et pouvons-nous, en face de la mort, le considérer comme tel? Le devoir est la règle de notre conduite, et c'est dans le sentiment du devoir accompli qu'il faut chercher, avec la satisfaction d'une conscience calme, le but, comme la récompense, de la vie.

Repose en paix, Lavergne! Tu as noblement accompli le tien. La nature t'avait départi de brillantes facultés; tu as su les développer par ton travail et les faire servir au profit de la science et de ton pays : ta journée a été bien remplie.